

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2014

Absent excusé : néant

La séance s'est ouverte à 20h00.

En préambule à la séance, c'est M. MARC Alain, premier adjoint sortant et représentant de M. GENTELET Jean Paul, Maire sortant et excusé pour cette installation de conseil, qui a procédé à la prise de fonction du nouveau conseil municipal. S'en est suivi la lecture d'un courrier de M. GENTELET à l'attention des nouveaux conseillers.

Ensuite, M. THEVENON René, doyen de l'assemblée est nommé président de séance.

1 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le président propose à M. Fabien JACQUET d'exercer le secrétariat de cette réunion, qui accepte.

2 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Deux assesseurs sont désignés pour les différentes élections de la soirée, MM. CARNEIRO Carlos et JAFFRE Thierry se portent volontaires.

3 - ÉLECTION DU MAIRE

M. THEVENON René et M. MARTIN-COCHER Charles se portent candidats.

Après présentations et projets de ceux-ci, il est procédé au vote à bulletins secrets.

M. THEVENON René obtient 8 voix, contre 6 pour M. MARTIN-COCHER Charles et 1 nul. M. THEVENON est élu Maire.

4 - FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Après discussions, M. Le Maire propose de reconduire le nombre d'adjoint comme lors des précédents mandats soit : 4. Ce qui est accepté par vote à l'unanimité.

5 - ÉLECTION DES ADJOINTS

Poste	Nom du candidat	Nombre de voix	Résultats
1er Adjoint	CARNEIRO Carlos	11	Élu
	M. MARTIN-COCHER Charles	4	

2ème Adjoint	DESCAILLOT Roger	8	Élu
	M. MARTIN-COCHER Charles	6	
	Blanc	1	
3ème Adjoint	DARÇON Christine	10	Élue
	M. MARTIN-COCHER Charles	5	
4ème Adjoint	BRAILLON Roger	6	
	CADILLON Roger	9	Élu

6 - NOMINATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Conformément à la nouvelle réglementation, ce sont le Maire et les 4 Adjointes qui représenteront la commune au sein du conseil communautaire de la CCHB.

7 - ÉLECTION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS (SIVU DE L'EAU DES GROSNES ET DU SORNIN, SYDER, C.C.A.S., C.C.A.B., SYNDICAT RHODANIEN DE DEVELOPPEMENT DU CABLE, CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE)

Voir tableau récapitulatif en annexe 1

8 - MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Il est convenu à l'unanimité de reporter à la prochaine séance le vote des membres de la commission d'appel d'offre.

Il est ensuite procédé à la répartition des conseillers au sein des différentes commissions.

Voir le tableau en annexe 2

En conclusion, il est demandé les préférences de jour pour les prochaines réunions ainsi que leurs fréquences.

Il ressort que le vendredi soir semble convenir au plus grand nombre.

Toutefois, et dans la nécessité de voter le budget avant fin avril et pour que chaque commission puisse se réunir dans l'intervalle, il est décidé que la prochaine réunion de conseil se tiendra le mercredi 23 avril à 20h en mairie.

La séance est levée à 22 H 10.

Le Secrétaire de Séance,
F. JACQUET

